



Niveau III

de la formation professionnelle Iokai Shiatsu

KATAS AVANCE

2026 - 2027

Sion – Puidoux

Les quatre katas du Shiatsu

Dates limite d'inscription : 10 septembre 2026

ENSEIGNANTS

Richard Emery¹, Samuel Haettenschwiler, Murielle Marmy¹, Kilian Forclaz²

Enseignants IOKAI agréés par EISA

¹ Diplôme fédéral de thérapeute complémentaire

² Certificat de branche OrTra TC

PRESENTATION

L'apprenant aborde ce cours Katas Avancé à la lumière des connaissances acquises au long des précédents niveaux. Il est amené à mettre en lien les katas et les méridiens pour une compréhension élargie.

RENSEIGNEMENTS : Secrétariat IOKAI SHIATSU - tél. 024 441 51 58 - secretariat@iokai.ch

OBJECTIFS

Effectuer une séance de Shiatsu dans le cadre de sa clientèle, basée sur les séquences des quatre katas.

Perfectionner :

- l'exécution des enchaînements des katas avec une posture, la respiration et la pression correctes.
- le travail au sol.
- le ressenti, la pratique avec le Hara et les 3 règles de base du Shiatsu.

Clarifier les notions théoriques sur les grands principes de la philosophie et médecine traditionnelle orientale (Yin-Yang, 5 Eléments, etc..), de la philosophie spécifique au Iokai et des bases de la Thérapie Complémentaire.

Exercer la thérapie complémentaire centrée sur l'entretien thérapeutique (identification des ressources du client, les fortifier et intégrer l'expérience du traitement au quotidien).

CONTENU

Posture - notion de Ki - concentration dans le Hara - les trois règles de base du Shiatsu.

Do in, Qi gong et Méditation : Développement de ses propres ressources par l'auto-perception, l'alignement intérieur, des mouvements dynamiques et le travail sur la respiration.

Enseignement des notions théoriques sur les grands principes de la philosophie et médecine traditionnelle orientale (Ki, Yin-Yang, 5 Eléments, loi universelle – bases de la santé), du Shiatsu, de la philosophie spécifique au Iokai et des bases de la Thérapie Complémentaire (TC).

PRE-REQUIS

Avoir suivi tous les cours du Niveau I et II, le 1^{er} module du cours de Niveau III Méridiens Avancé et le 1^{er} module du cours Bilan énergétique 1 et être inscrit pour le 2^{ème} module du cours Bilan énergétique 2.

EXIGENCES POUR PASSAGE AU NIVEAU IV

Tous les cours Niveau III suivis (Méridiens Avancé, Bilan énergétique 1 et 2, Bilan Intégration, Kata avancé)

Protocoles – documentations. Se référer à la page Protocoles et Suivi.

Entretien sur protocoles – documentations. Se référer à la page Protocoles et Suivi.

Journées de pratique accompagnée autour des protocoles. Se référer à la page Protocoles et Suivi.

Examens partiels III pratiques et théoriques réussis. En cas d'absence, l'étudiant contacte un des enseignants pour examen individuel et devra s'acquitter de CHF 100.- auprès de celui-ci.

DEMANDE - MATERIEL

Chaussures d'intérieur, pantoufles ou zoris pour circuler dans le Iokai-Dojo.

DUREE **1 journée et 5 week-end, 66 h**

PRIX **CHF 1520.-**

CHF 150.- Par journée pour rattrapage plus d'un an après le cours manqué, complément de formation ou FC

CHF 50.- Frais administratifs pour rattrapage lors de la session suivant le cours manqué

Un règlement échelonné est possible sur demande adressée au secrétariat.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

J'ai lu, compris et accepte les conditions suivantes :

¹ Paiement de la totalité du montant du cours, respect du règlement en vigueur et décharge l'école de toute responsabilité par rapport à un éventuel problème de santé survenu pendant ou suite à des échanges de pratique entre étudiants durant les cours ou hors des cours.

² Votre place n'est réservée qu'à réception du paiement.

³ En cas de maladie grave ou d'accident nécessitant l'interruption du cours, un certificat médical sera exigé pour que les heures de cours postérieures au désistement puissent être remboursées hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

⁴ En cas de désistement non lié au point ³, survenant moins de 2 semaines avant le début du cours, la totalité du montant du cours reste acquise. Si le désistement survient auparavant, le cours sera remboursé, hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

⁵ Il est obligatoire de suivre **ce cours en entier** lors de cette session. Le 100% des heures du cours est exigé sur la formation : les heures manquantes doivent être rattrapées lors de la session suivante, dans la mesure de nos possibilités et pour autant que ce cours soit toujours enseigné.

En cas de force majeure, raison adressée au secrétariat, vous aurez la possibilité de remplacer les cours manqués lors de la session suivante, en vous réinscrivant par le biais du formulaire, moyennant des frais administratifs de **CHF 50.-**. Dans le cas d'un rattrapage plus d'1 an après le cours manqué, les cours sont dus entièrement.

Notez que l'accès au **Niv. IV** ne sera possible qu'en ayant effectué **54h sur 66h** de cours.

⁶ Au cas où vous envisageriez la certification, le corps enseignant se réserve le droit, en tout temps, de vous faire savoir que la formation Iokai n'est pas faite pour vous et que vous n'êtes pas destiné à devenir un thérapeute selon les critères de l'école.

⁷ Les mesures sanitaires de la Confédération en cas de pandémie seront appliquées et ne feront pas l'objet de remboursement si vous faites le choix de ne pas les suivre. Si le cours devait être annulé en raison des mesures sanitaires, celui-ci ne sera pas remboursé, mais remplacé ultérieurement.

⁸ Les mails des participants seront laissés visibles pour faciliter le covoiturage ou / et les échanges de pratique.

Les participants s'engagent à n'utiliser ces mails que dans ce but. Merci d'en informer le secrétariat si vous y êtes opposés.

⁹ Un rabais de 10% est accordé aux membres de l'Association Suisse Iokai shiatsu (cf. demande d'adhésion)

DATES ET LIEUX

SION

JUDO CLUB – Rte de la Drague 35, 1950 Sion
www.sionjudo.ch

1 ^{er} WE : Kata décubitus ventral (début)	3 - 4 octobre 2026
2 ^{ème} WE : Kata décubitus ventral (suite)	31 octobre – 1^{er} novembre 2026
3 ^{ème} WE : Kata décubitus latéral	5 - 6 décembre 2026

Pour les 3 week-ends suivants, se référer aux dates à Puidoux

Information : Richard EMERY au 079 486 96 63

PUIDOUX

DOJO IOKAI - Route du Verney 20A, 1070 Puidoux-Gare
www.iokai.ch/dojo

1 ^{er} WE : Kata décubitus ventral (début)	3 - 4 octobre 2026
2 ^{ème} WE : Kata décubitus ventral (suite)	31 octobre – 1^{er} novembre 2026
3 ^{ème} WE : Kata décubitus latéral	5 - 6 décembre 2026
4 ^{ème} WE : Kata décubitus dorsal (début)	16 - 17 janvier 2027
5 ^{ème} WE : Kata décubitus dorsal (suite)	20 - 21 février 2027
6 ^{ème} WE : Kata assis + mobilisations	6 - 7 mars 2027

Information : Aline DIND, Secrétariat au 024 441 51 58

HORAIRES

- 09h30 à 12h30 – 13h30 à 16h30 (*ouverture du dojo à 09h00*)

THÈMES THÉORIQUES

Historique Iokai, maladie et Do In An Kyo Ki, Yin-Yang • 5 éléments et cycle d'engendrement
 • Cycle de contrôle et d'agression • Loi universelle, alimentation, Yo-Sei-Do • Yin-Yang : reprise et développement.